



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 MAI 2024

Le Président, Dr Maurice HERTZOG, ouvre la séance à 18 h en saluant la quarantaine de membres présents. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie de s'être déplacés pour cette AG, temps fort pour notre association. Il salue particulièrement MM. Patrick GROSS, directeur du pôle Schweitzer, Pierre HUIN, directeur du Diaconat et Elhadji DIOUF, médecin chef du Diaconat. MM. Francis BUCHER, vice-président et Diego CALABRO, directeur général de la Fondation du Diaconat sont excusés.

1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 MAI 2023

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 mai 2023 transmis aux membres est adopté à l'unanimité.

2) Rapport moral 2023 du Président et rapport des activités

Activités

La secrétaire informe les membres du nombre d'heures de bénévolat effectuées par l'AMAC en 2023 dans la quinzaine d'activités réalisées en faveur des résidents, soit 3 322 heures.

Rapport moral du Président

« Le rapport d'activité qui vient d'être lu met en évidence que les activités ont repris, les limitations dues au COVID étant passées. Mais des difficultés existent pour certaines activités ; la cafeteria, activité historique, souffre d'un manque de participants, l'activité contes et musique a été pénalisée par l'absence de B. Surny, l'équipe cuisine est réduite, l'équipe convoyage doit être restructurée pour ne citer que quelques exemples.

En 2023, nous avons accueilli 5 nouveaux membres seulement.

L'excursion annuelle 2023 nous a permis de visiter le Hartmannswillerkopf, son musée en particulier avec un guide, Jean Klinkert lui-même. Après un repas sous forme de buffet (formule à reprendre), nous avons visité l'abbaye de Thierenbach et de Murbach ; belle journée riche en belles découvertes et fort enrichissante. Merci aux organisatrices.

L'AMAC « vieillit », vous le savez. C'est pourquoi nous avons entrepris de nous faire connaître, en espérant pouvoir accueillir de nouveaux bénévoles, en nous adaptant aux moyens de communication actuels :

1) Via des PLATES FORMES D'ORIENTATION ; Mme Geneviève Spies a été chargée de ce travail, elle nous en dira quelques mots. L'association AMAC est présente sur différentes plates forme qui orientent une personne s'intéressant au bénévolat auprès de la personne âgée. Il s'agit de « Je veux aider », de « France bénévolat » et de « Passerelle et compétences ».

2) Via la création du BLOG INTERNET DE L'AMAC. Un groupe de travail a été constitué avec l'aide précieuse de Patrick Lidy ; il va vous présenter ce blog dans quelques instants. Maintenant, il faut faire vivre ce blog. Les responsables de chaque activité peuvent fournir des photos, avec de petits articles, de leurs réalisations, qui seront publiés sur notre blog.

3) Via la création d'un compte FACEBOOK avec l'aide de Cécile Sommerhalter, Emilie Loesch, Raphaëlle Paneau de la Fondation du Diaconat de Mulhouse.

Autre réalisation : le démarrage de la préparation de la soirée anniversaire des Célestins au théâtre. Un groupe de travail s'est investi dans la préparation, la communication, les différents rendez-vous avec la mairie, le théâtre. Et ce dès l'automne vu l'importance du chantier. Un grand MERCI au service de la communication de la Fondation du Diaconat Mulhouse pour son aide ! La soirée du 24 avril 2024 fut un grand succès : 350 personnes ont assisté à un très beau concert. Merci à tous ceux qui ont oeuvré à cette réussite et encore une fois MERCI aux Célestins !

Projets

- Aromathérapie, luminothérapie : en stand by.
- Tonnelles dans le parc : suite à des contraintes techniques (accessibilité handicapés), le budget initialement prévu n'est pas suffisant ; il faut chercher d'autres sponsors ! L'AMAC est déjà engagée à hauteur de 5 000 €.
- Conférences : il n'y en a pas eue vu le travail déjà important réalisé. Il ya en aura en 2024, 2 conférences sont déjà prévues.

Dans les projets, il faudra réfléchir à la restauration (ou non) de la fresque murale du côté ouest, à la fonction du Gartehiesel, tout ça avec la direction : il y a déjà un parcours de marche dans cette zone, moins fréquentée depuis la mise en place de l'entrée unique dans l'établissement clinique. »

Intervention de M. HUIN, directeur du Diaconat Colmar

« C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous saluer lors de votre assemblée générale annuelle. Ce moment est une occasion précieuse pour nous de revenir sur les faits marquants de l'année 2023 et de célébrer ensemble les réalisations rendues possibles grâce à votre dévouement et à votre engagement sans faille.

L'année 2023 a été particulièrement riche en événements et en défis relevés avec succès. Nous avons lancé plusieurs initiatives visant à améliorer notre infrastructure et nos services :

- La naissance de notre Centre de Ressources Territorial, qui pour faire simple permet d'apporter les services d'EHPAD aux domiciles des bénéficiaires.
- Mais aussi l'obtention de subventions pour le Tiers lieu pour une mise en service l'année prochaine qui permet à l'établissement de s'ouvrir sur l'extérieur et un nouveau local à votre disposition pour vos différentes actions auprès de nos résidents.
- Je soulignerai aussi l'évènement phare en 2024, avec l'installation d'un scanner pour le plus grand bénéfice de nos résidents et de nos patients.
- Un autre projet en commun, celui de la place du Part'âge, financé également par la Fondation Alliance.

Votre action à nos côtés, votre soutien, votre implication sans faille ont permis un accompagnement exemplaire aux côtés des résidents. Il n'est pas aisé de lister l'ensemble de vos actions, aussi, je ne m'arrêterai que sur quelques-unes :

- Les différentes fêtes calendaires avec la St Nicolas, les fêtes de Noël, Carnaval, la fête des mères, la fête de la musique, la fête d'automne, la fête de printemps...
- Le spectacle de Anne la belge humoristique en passant par le co-financement de clown santé de la compagnie des Arts pitres...
- Mais aussi les activités hebdomadaire qui égalaient et illuminent les journées de nos résidents. Pour n'en citer que quelques-unes : l'écoute musicale, les sorties voiture, les anniversaires, les cafés gourmands, les concerts, le salon de thé....

Vos efforts pour créer un environnement chaleureux et accueillant sont à la base de ce succès. Chaque sourire, chaque geste de soutien, contribue à faire de notre Maison d'Accueil un véritable havre de paix pour ceux qui en ont besoin.

C'est pour ce supplément d'âme apporté, pour la solidarité dont vous avez fait preuve tout au long de l'année, que je vous exprime toute ma reconnaissance. Et pour finir, c'est au nom de nos résidents, de nos équipes et de la Direction de notre Fondation, que je vous exprime notre plus profonde gratitude.

Sincèrement merci à vous tous ! »

3) Comptes de l'exercice 2023 et rapport des réviseurs aux comptes

Edith Rebert, trésorière, présente les comptes 2023.

Les charges s'élèvent à 30 646,41 €, les produits à 14 854,23 €, soit un déficit de 15 792,18 €. Les principales charges concernent l'achat du simulateur pour l'appartement témoin, soit 11 500 € et les activités musicales pour 3 068,75 €. Les dons reçus s'élèvent à 2 037 €.

Au nom des réviseurs aux comptes, Nicole Haller présente le rapport attestant que les vérifications comptables ont été effectuées. Il ressort des livres, actes, pièces et documents présentés, auxquels nous avons eu librement accès et des explications fournies, que les écritures comptables passées, tant en débit qu'en crédit, sont conformes et non contestées.

En foi de quoi, nous proclamons le bien fondé des opérations comptables et demandons à l'honorable assemblée de donner quitus à la trésorière et à votre Comité Directeur.

4) Approbation des comptes 2023 et décharge à la trésorière et au comité directeur

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve les comptes 2023 et donne décharge à la trésorière et au comité-directeur.

5) Affectation du résultat 2023

La trésorière propose d'affecter le déficit de 15 792,18 € au fonds associatif. L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

6) Nomination de deux réviseurs aux comptes pour l'année 2024

Nicole Haller et Elisabeth Vorburger sont renouvelées comme réviseurs aux comptes pour l'année 2024.

7) Fixation du montant de la cotisation 2025

La cotisation de l'année 2025 est maintenue à 10 € par membre.

8) Renouvellement et élection du comité- directeur

Cornélia GULLY et Edith REBERT sont renouvelables. Cornélia GULLY représente sa candidature. Edith REBERT démissionne de ses fonctions de trésorière au sein du Comité.

Le Président propose de renouveler le mandat de Cornélia GULLY et présente la candidature de Martin DIEBOLT qui accepte le poste de trésorier. Il propose également la candidature de Geneviève SPIES.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte ces propositions. Le Président remercie vivement Edith REBERT pour ses fonctions de trésorière assumées pendant de longues années. L'assemblée applaudit Edith REBERT.

9) Présentation du blog

Patrick Lidy présente à l'assemblée le blog qu'il a créé et ses multiples fonctions.

- Nom du site : **amac-diaconat-colmar.fr** Ce site est public.
- Newsletter : s'inscrire pour recevoir les actualités de l'AMAC
- Sont publiées les actualités passées et à venir. Il incombera aux responsables d'activité d'envoyer à Patrick Lidy, par mail, des photos accompagnées d'un petit texte.
- Une rubrique permet la saisie des heures de bénévolat par les responsables d'activité.
- Le bulletin d'inscription à l'AMAC peut être rempli et envoyé sur le site ou imprimé.
- Un lien est créé pour accéder au site de la Fondation du Diaconat.
- La rubrique « pages » comprend notamment les statuts de l'AMAC, la convention passée avec le Diaconat.

Le Président remercie M. Lidy pour le travail réalisé et précise que M. Lidy s'est engagé à assurer la gouvernance et la maintenance du site à la condition que les membres lui adressent régulièrement des articles à publier. Le Président remet un cadeau à M. Lidy en remerciement.

10) Divers

- Le Président informe l'assemblée du décès de Mme Charlotte Muller, membre de l'AMAC.
 - Cornélia présente le programme de la sortie annuelle du 13 juin prochain :
 - . Visite guidée de la Chartreuse de Molsheim, classée monument historique depuis 1998, abritant aujourd'hui un musée d'archéologie d'art et d'histoire, ainsi que la Fondation Bugatti. Visite de quatre cellules de Chartreux qui ont retrouvé leur mobilier d'origine.
 - . Repas au restaurant « A la ville de Paris ».
 - . Visite de Molsheim.
 - . Visite de la chapelle St-Uhlich d'Avolsheim, puis visite de l'église « Dompeter » qui se trouve sur le chemin de Compostelle.
 - . Coût de la participation : 30 € pour les membres et 40 € pour les accompagnants.
 - Bernard Soulié projette les photos prises lors de la soirée du 26 avril à l'occasion du concert des Célestins.
- Le Président remercie Cornélia et Bernard.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 19 h 15 en remerciant les membres pour leur participation, puis il les invite au pot de l'amitié.

La secrétaire,
Elisabeth Schoch

Le Président,
Dr Maurice HERTZOG